

**Adoption de la convention de
collaboration pour une formation bi
diplômante de niveau Master entre
L'université de Laval (Canada) et
L'université Toulouse III – Paul
Sabatier**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 3 juin 2016**

Délibération 2016/06/CFVU-27

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 11

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent la convention de collaboration pour une formation bi diplômante de niveau Master entre l'université de Laval (Canada) et l'université Toulouse III – Paul Sabatier.

Toulouse le 6 juin 2016
Le Président


Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0